



Mairie de Vouziers  
Hôtel de Ville – B.P. 20  
08400 VOUZIERES  
Tel : 03 24 30 76 30  
Fax. 03 24 30 76 50  
Courriel : [ville@ville-vouziers.fr](mailto:ville@ville-vouziers.fr)

## MAPA N°2016-03

Marché Public de Travaux  
passé en application des articles 26II et 28 du Code des Marchés  
Publics

(valant pour Règlement de Consultation – Acte d'Engagement  
et Cahier des Clauses Particulières)

## Travaux de Voiries et Réseaux Divers de la commune de Vouziers

### Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la Commune de Vouziers – Yann DUGARD

### Objet de la consultation

Marché public de travaux – Création d'une aire d'étape de camping-car, création de bateaux et rénovation de trottoirs

### Cadre de la consultation

La présente consultation est lancée en application des articles 26II et 28 du Code des Marchés Publics.

### Ordonnateur

Monsieur le Maire de la Ville de Vouziers

### Personne habilitée à donner des renseignements

Administratif : Mlle BLANC – Service Marchés Publics  
Technique : M. MARCEAU – Technicien Territorial

### Comptable assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de Vouziers – Trésorerie de Vouziers  
86, Rue Gambetta, 08400 VOUZIERES

### DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

**Date limite de réception 24 mai 2016 à 17h00**

#### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

**Titulaire :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Montant :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Contact :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Date de Notification :** \_\_\_\_\_

# SOMMAIRE

<b>Article 1 – Objet et forme de la consultation</b> .....	<b>3</b>
1.1 – Objet du marché .....	3
1.2 – Mode de passation .....	3
1.3 – Acheteur public.....	3
1.4 – Allotissement et décomposition .....	3
1.5 – Durée du marché .....	3
1.6 – Option – Variantes et Négociation.....	3
<b>Article 2 – Documents contractuels</b> .....	<b>3</b>
<b>Article 3 – Nature de la prestation</b> .....	<b>4</b>
<b>Article 4 – Modalité d'établissement des prix</b> .....	<b>4</b>
4.1 – Forme du prix et révision.....	4
4.2 – Contenu du prix.....	4
4.3 – Avance.....	4
<b>Article 5 – Paiement et référence bancaire</b> .....	<b>4</b>
5.1 – Paiement.....	4
5.2 – Référence du compte bancaire .....	4
<b>Article 6 – Organisation générale de la consultation</b> .....	<b>5</b>
6.1 – Dossier à fournir par les candidats répondant à l'appel d'offre.....	5
6.2 – Conditions de remise des offres .....	5
6.3 – Demande de renseignements.....	6
6.4 – Jugement des offres .....	6
<b>Article 7 – Notification au candidat</b> .....	<b>6</b>
<b>Article 8 – Sous-traitance, pénalités et résiliation</b> .....	<b>6</b>
8.1 – Sous-traitance .....	6
8.2 – Pénalités .....	6
8.3 - Résiliation.....	7
<b>Article 9 – Contractant(s)</b> .....	<b>7</b>
9.1 – Pour les entreprises individuelles.....	7
9.2 – Pour les sociétés.....	7
9.3 – Pour les groupements .....	8
<b>ANNEXE 1 – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES</b> .....	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2 – DQE : 11 rue de Condé</b> .....	<b>13</b>
<b>ANNEXE 3 – DQE : 23 rue de Condé</b> .....	<b>14</b>
<b>ANNEXE 4 – DQE : 33 avenue Ch. De GAULLE</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXE 5 – DQE : Aire d'étape camping-car</b> .....	<b>16</b>
<b>ANNEXE 6 – Plan de l'aire d'étape camping-car</b> .....	<b>17</b>

## Article 1 – Objet et forme de la consultation

### 1.1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

- La création d'une aire d'étape de camping-cars sur le parking du Champ de Foire ;
- La création d'un bateau de part et d'autre du n° 23 de la rue de Condé ;
- La rénovation du trottoir du n° 1 au n° 11 de la rue de Condé ;
- La création d'un bateau au n° 33 de l'avenue Charles De Gaulle.

La mission s'exécute sous le contrôle du maître d'ouvrage au cours de rencontres périodiques.

Les offres devront être parvenues à la mairie de Vouziers – Place Carnot – 08400 VOUZIERS, **avant le 24/05/2016, à 17h00.**

### 1.2 – Mode de passation

Marché public passé en procédure adaptée en application des articles 26II et 28 du Code des Marchés Publics.

### 1.3 – Acheteur public

**Mairie de Vouziers**  
Place Carnot – BP20  
08400 VOUZIERS  
Tél : 03 24 30 76 32 - Fax : 03 24 30 76 59  
Mail : [marchespublics@ville-vouziers.com](mailto:marchespublics@ville-vouziers.com)

### 1.4 – Allotissement et décomposition

Il s'agit d'un marché global au sens de l'article 10 du Code des Marchés Publics.

### 1.5 – Durée du marché

Le marché prend effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour toute la durée des travaux demandés à savoir **4 semaines, soit jusqu'au 30 juin 2016.**

**L'entrepreneur est tenu de se rendre sur place avant la remise de son offre pour apprécier l'étendue des travaux.**

La méconnaissance de ces éléments ne pourra pas être retenue par la Ville de VOUZIERS à la demande de l'entreprise en cas de difficulté de réalisation.

### 1.6 – Option – Variantes et Négociation

Des négociations pourront être envisagées avec les différents candidats si la commune le juge nécessaire.

## Article 2 – Documents contractuels

- Le présent MAPA et ses annexes (DQE et BPU) valant pour Règlement de la Consultation, Cahier des Clauses Particulières et Acte d'Engagement.
- Le CCTP
- Le plan de l'aire d'étape de camping-car

## Article 3 – Nature de la prestation

Se reporter au CCTP joint au dossier de consultation.  
La prestation sera exécutée conformément aux stipulations du CCTP.

## Article 4 – Modalité d'établissement des prix

### 4.1 – Forme du prix et révision

Le marché est conclu à prix unitaire.

### 4.2 – Contenu du prix

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation.  
Les prix proposés par les candidats s'entendent tout frais compris.

### 4.3 – Avance

Les avances seront versées suivant les règles fixées par les articles 87 à 90 et 112 à 117 du code des marchés publics et soumises à constitution de garanties à première demande.

## Article 5 – Paiement et référence bancaire

### 5.1 – Paiement

Le(s) paiement(s) s'effectueront suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 11 du CCAG-Travaux au compte ouvert au nom du titulaire tel qu'il figure dans le présent document.

L'entreprise devra présenter une facture (exemplaire original uniquement) à la Maire de Vouziers – Service Comptabilité – Place Carnot – BP20 – 08400 Vouziers, dans le mois suivant la prestation. Celles-ci devront être établies en euros.

Conformément à l'article 98 du Code des marchés publics, le délai global de paiement est de 30 jours.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le soumissionnaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Le décret n°2002-232 du 21 février 2002 modifié par le décret n°2008-408 du 28 avril 2008 et du décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008 précise les modalités d'application de l'article 98 du Code des marchés publics.

### 5.2 – Référence du compte bancaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après :

- du compte ouvert au nom de					
-sous le numéro					
-code banque		code guichet		clé	
-à					

## Article 6 – Organisation générale de la consultation

La langue devant être utilisée dans l'offre est le français. L'unité monétaire sera exprimée en euro (€).

### **6.1 – Dossier à fournir par les candidats répondant à l'appel d'offre**

Chaque candidat répondant à l'offre, devra remettre à la commune de Vouziers un dossier complet (sous format papier) comprenant les pièces suivantes :

#### **Pièces de la candidature**

- Le DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants)
- Le DC2 (déclaration du candidat)
- Si le candidat est en redressement judiciaire, **la copie du/des jugement(s)** prononcé(s) à cet effet.
- **Une déclaration sur l'honneur**, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :
  - o Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
  - o Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
  - o Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-3 du Code du Travail.
  - o Qu'il n'entre dans aucune des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- **Une attestation d'assurance de responsabilité civile.**
- **Une attestation sociale et une attestation fiscale.**

#### **Pièces de l'offre**

- **Le présent MAPA et ses annexes**, qui correspond au présent cahier des charges, fait office, de Règlement de Consultation (RC), d'Acte d'Engagement (AE) et de Cahier des Clauses Particulières (CCP), à accepter et compléter, sans aucune modification, **à dater, parapher et à signer, avec le cachet de l'entreprise.**
- **Le CCTP** à dater, parapher et signer
- **Un mémoire technique**

### **6.2 – Conditions de remise des offres**

Les dossiers des candidats doivent être remis sous pli cacheté.

Les plis peuvent être déposés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé dans les locaux de la Mairie de VOUZIERES de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h00 du lundi au vendredi, à l'adresse suivante :

**Mairie de VOUZIERES**  
**Service Urbanisme et Marchés Publics**  
Place Carnot - BP 20  
08400 VOUZIERES

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° MAPA 2016-03 – Travaux de Voiries et Réseaux Divers de  
la commune de VOUZIERES

Société : .....

**« NE PAS OUVRIR »**

Les plis doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent document. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, **ne seront pas retenus**.

### 6.3 – Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande à :

**Mairie de Vouziers**  
Melle Pauline BLANC – Service Urbanisme  
Place Carnot – B.P. 20 – 08400 VOUZIERS  
Tél : 03 24 30 76 32  
Fax : 03 24 30 76 59  
Mail : [marchespublics@ville-vouziers.com](mailto:marchespublics@ville-vouziers.com)

Pour obtenir tous les renseignements sur les voies et délais de recours :

#### **TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CHALONS EN CHAMPAGNE**

25, rue du Lycée  
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex  
Téléphone : 03 26 66 86 87 Télécopie : 03 26 21 01 87

### 6.4 – Jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions suivantes :

- Le prix et les réductions proposées (apprécié au regard des prix unitaires proposés) : **60%**
- La valeur technique de l'offre (mémoire technique, expériences, etc.) : **40%**

Les offres seront classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est retenue.

## Article 7 – Notification au candidat

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une copie du marché au titulaire. La date de notification correspond à la date de réception de la copie du marché par le titulaire.

Cette remise peut avoir lieu par l'envoi de la copie du marché par lettre recommandée avec accusé de réception, dans ce cas la date de notification sera celle figurant sur l'accusé de réception.

***En cas de remise de la copie du marché dans nos locaux sis Place Carnot 08400 Vouziers, le représentant habilité du titulaire signera une attestation de notification établie à cet effet et un exemplaire lui sera remis.***

## Article 8 – Sous-traitance, pénalités et résiliation

### 8.1 – Sous-traitance

Le titulaire du marché ne pourra, sous aucun prétexte, sous peine de dommages et intérêts, céder tout ou une partie de son marché à un sous-traitant sans l'accord écrit (lettre, télécopie ou courriel) de la ville de Vouziers.

### 8.2 – Pénalités

Le pouvoir adjudicateur appliquera les pénalités journalières suivantes :

- 1/3000 du montant HT total du marché par jour de retard dans l'exécution des travaux suivant le planning accepté par le pouvoir adjudicateur ;
- 70 € TTC par jour pour non mise en œuvre des mesures de sécurité sur le lieu d'intervention et les abords signalée par écrit ;

- Pénalité forfaitaire de 500 € TTC pour le non enlèvement des matériaux ou déchets en fin de chantier ou non transport de ces matériaux à la décharge.

### 8.3 - Résiliation

Les stipulations des articles 46 et 47 du Cahier des Clauses Administratives Générales Travaux sont applicables.

En outre, dans ces mêmes conditions, conformément à l'article 47 du Code des marchés publics, le marché peut être résilié en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés à l'article 44 et à l'article 46 ou du refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8 du Code du travail conformément au 1° du I de l'article 46 du Code des marchés publics.

## Article 9 – Contractant(s)

### 9.1 – Pour les entreprises individuelles

Je soussigné,

Nom et Prénom :	
Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	
Code d'activité économique principale (APE) :	

### 9.2 – Pour les sociétés

Je soussigné,

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	

Téléphone :	
Télécopie :	
Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code NAF :	

### 9.3 – Pour les groupements

<input type="checkbox"/> solidaire <input type="checkbox"/> conjoint *	<i>(1) Cochez la case correspondante</i>
---	--

**\* En cas de groupement conjoint** une fois le marché attribué au soumissionnaire, le groupement devra revêtir la forme **d'un groupement solidaire**

*Nous soussignés,*

#### **1<sup>er</sup> contractant**

Agissant en mon nom personnel

I. - Nom et Prénom :	
----------------------	--

Agissant en mon nom personnel	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie	
Adresse e-mail	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société

II. - Nom et Prénom :	
-----------------------	--



Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

et

**2<sup>ème</sup> contractant**

Agissant en mon nom personnel

I. - Nom et Prénom :	
----------------------	--

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société

II. - Nom et Prénom :	
-----------------------	--

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone : Télécopie : Adresse e-mail :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	
Code d'activité économique principale (APE) :	

Contractant(s) suivant(s):

.....

.....

.....

.....

.....

Ayant pour mandataire M .....

Après avoir pris connaissance du présent cahier des charges et ses annexes, valant pour Règlement de Consultation, Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières.

Et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

**Le titulaire ou mandataire s'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.**

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Fait en un seul original

**Le prestataire**

A ....., le.....

**Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite  
« lu et approuvé »**

**Acceptation de l'offre**

**La commune de Vouziers**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :

A Vouziers, le.....

**Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite  
« lu et approuvé »**

**Le Maire de Vouziers  
Yann DUGARD**

## ANNEXE 1 – BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

## ANNEXE 2 – DQE : 11 rue de Condé

## ANNEXE 3 – DQE : 23 rue de Condé

## ANNEXE 4 – DQE : 33 avenue Ch. De GAULLE

## ANNEXE 5 – DQE : Aire d'étape camping-car



## ANNEXE 6 – Plan de l'aire d'étape camping-car